

SAINT-CHRISTOPHE

Conseil Municipal du 30 Avril 2025-18h00

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Patrick FAUCOU, Nathalie GERME, Françoise MUSI,

Excusé : Angélique VIGUIER

Absents : Lionel CROS, Katja ZWEERUS

Secrétaire de séance : Nathalie GERME

1 – Validation du PV du 3 Avril 2025 et nomination d'un ou d'une secrétaire

PV validé – Secrétaire de séance : Nathalie GERME

2-Délibérations :

1-Bilan de concertation et arrêt du projet de PLU :

Mr Sébastien CHARRUYER présente le projet de PLU mentionnant les diverses consultations, les étapes passées et à venir jusqu'à l'approbation du PLU.

Vote sur le projet de PLU, à transmettre aux institutionnels.

Adopté – 5 POUR

-Alignement Chemin des Cazals :

Suite à la visite sur le terrain avec le Directeur de l'Antenne Locale de la Direction des Routes, afin de définir les divers alignements (limites de propriété) entre les propriétés de Julien ARNAL, des époux SIKSIK et de la Commune, un devis a été demandé à un géomètre-1.600€ TTC- montant à répartir entre les propriétaires. En attente de décision

3-Echanges et débats sur :

-Travaux voirie et autres : le point a été fait sur l'avancement des travaux prévus.

-Le passage de l'épaveuse est prévu en Juin

-Emprunt à LT : demande de proposition à finaliser-Thierry MALIET-Nathalie GERME

-Demande de Pascal DISANT (demande d'achat d'une parcelle boisée à Lille) :

Le demandeur précise l'objet de sa demande : pour l'écologie, pour régénérer la forêt.

Monsieur Le Maire n'est pas enclin à vendre les terrains de la Commune. Mr DISANT est d'accord pour une location. A étudier ou envisager un commodat ?

-Apéro de l'Ascension : il s'agit d'une participation, comme chaque année, à la Journée Polyphonique passant sur Saint-Christophe (participation de Cultures en Partage) – **accord pour un budget de 50€.**

-Préparation spectacle du 6 Septembre 2025 :

Un compteur Festivités est à solliciter.

Les Rencontres de Saint-Christophe ont sollicité 2 prestataires pour la restauration.

-Sentiers des Hameaux et de la Mémoire :

Françoise MUSI s'occupe de déterminer les portions de chemin privées pour établir des conventions.

Séance levée à 20h00